

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis 58-2015 - Crédit d'étude

Galerie du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des Finances (ci-après la Commission) constituée par son président Daniel Dupasquier, les membres, Ornella Morier, Philippe Muggli, Patrick Oppliger et Marc Dubach, s'est réunie le lundi 17 septembre en présence de Monsieur Edgar Schiesser Syndic et Denis Favre Municipal afin d'examiner le préavis municipal cité en titre.

La Commission s'est encore réunie le lundi 28 septembre afin de statuer et de rédiger son rapport.

La commission remercie les représentants de l'Exécutif pour le travail effectué ainsi que leur disponibilité à renseigner et à répondre à ses questions.

Objet

Ce projet intercommunal a pour but principal de protéger une partie de l'Ouest Lausannois du danger d'inondations.

Les ruisseaux de Broye et Baumettes, actuellement déjà enterrées sur la plus grande partie de leur tracé et souvent en profondeur et en zone urbaine, ont une capacité qui ne correspond plus aux besoins actuels et futurs. La construction d'une galerie principale de 1900m, des puits de raccordement et le cours d'eau exutoire de 900m s'impose comme mesure nécessaire. Par ce préavis, il s'agit de consentir la poursuite de cette étude.

Finance

Le projet final représente un investissement de 70'000'000.- Frs si l'on déduit les subventions fédérales et cantonales, il reste environ 30'000'000.- Frs à la charge des communes intéressées et environ 3'000'000.- Frs à la charge de la commune de Romanel (env. 10%).

L'étude est devisée à 1'123'200.- Frs, dont 105'243.85 Frs à charge de Romanel.

Cette dépense n'est pas prévue dans le budget des investissements 2015-2019, le montant du crédit d'étude sera rajouté au montant total des travaux projetés. Ce montant s'entend avant déductions des subventions d'environ 75%.

Clé de répartition

La répartition des frais d'études est définie proportionnellement aux débits d'eau des surfaces avec versant sur les ruisseaux Broye et Baumettes de chaque commune impliquée.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis 58-2015 - Crédit d'étude

Galerie du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne

La Commission des finances, fondée sur ses considérants, à l'unanimité de ses membres, vous demande Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes soit :

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

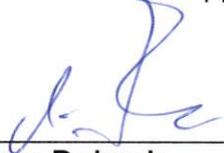
- vu le préavis municipal No 58 / 2015, adopté en séance de Municipalité du 31 août 2015,
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'approuver la poursuite des études dans l'optique de la reconstruction du ruisseau de Broye et des ouvrages attenants ;
2. d'approuver la clé de répartition utilisée pour cette phase d'étude, représentant, pour la Commune de Romanel-sur-Lausanne, un montant de fr. 105'243.85 TTC ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles ;
4. d'autoriser l'amortissement de cette dépense par le compte 470.3311 «Cours d'eau - amortissements » sur une durée maximale de 10 ans.

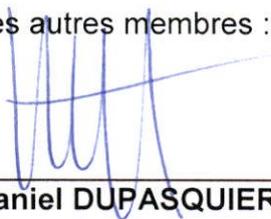
Le secrétaire / rapporteur :

Romanel-sur-Lausanne, le 28 septembre 2015



Marc Dubach

Les autres membres :



Daniel DUPASQUIER



Ornella MORIER



Patrick OPPLIGER



Philippe MUGGLI